



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la
Commune : <http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations de août à septembre 2020

Au vu du contexte sanitaire et des dernières annonces, les manifestations reprendront progressivement à partir de septembre et suivant l'évolution de la situation.

Août

Jeudi 6 : Portes ouvertes église St Pierre - Visites des églises Art-déco : une action organisée par l'office du tourisme de Corbie. Le nombre de places est limité et une réservation à l'office de tourisme est obligatoire. Horaire de visite : 10 h 30
Plus de renseignements : <http://fr.valdesomme-tourisme.com/agenda/visite-d-eglise-art-deco-lamotte-warfusee.html>

Du 8 au 10 : Fête locale des lamottais : **ANNULATION** Au vu du contexte sanitaire, la Commune, l'association VAL et le Comité des fêtes se sont accordés pour annuler cet événement dans sa totalité.

Mercredi 19 : Visite guidée du village : opération « Histoire des Communes » réalisée par l'office du tourisme de Corbie. Le nombre de places est limité et une réservation à l'office de tourisme est obligatoire. Horaire de visite : 10 h 30 (durée 1 h15)
Plus de renseignements : <http://fr.valdesomme-tourisme.com/agenda/visite-guidee-de-lamotte-warfusee-2.html>

Septembre

Du 15 au 16 : Portes ouvertes des monuments historiques : L'église Saint-Pierre, monument classé aux bâtiments de France, ouvrira ses portes au public mardi et mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Cette action culturelle est menée sur notre Commune par Messieurs Pierre VALEX et Daniel VERCLEYEN.

La municipalité renouvelle ses remerciements pour leur investissement et leur dynamisme afin que cet événement soit une véritable réussite.

Mardi 22 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le Site Internet de la médiathèque du Val de Somme : www.lecturepublique.valdesomme.com

Samedi 26 : Opération « nettoyons la nature » : Rendez-vous à tous les lamottais en mairie à partir de 10 h 00. Le matériel nécessaire sera fourni.

Fermeture estivale de la mairie :

du lundi 3 août au vendredi 21 août 2020

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

M. le Maire au 06 07 19 31 33 ou M. le premier adjoint au 06 26 15 32 90



L'actu express des lamottais

À suivre sur la Commune...



Rentrée 2020 : fonctionnement des services de garderie et de restauration

À partir de septembre 2020, la Commune a décidé de changer de fonctionnement en interne concernant les services de garderie et de restauration. Suite à de multiples retours concernant l'équipe d'animation et malgré le suivi de la commission scolaire, la municipalité a dû prendre une décision quant au mode de fonctionnement de ces services scolaires.

Ainsi, les contrats des animateurs n'ont pas été reconduits et la mairie a choisi de faire appel à un prestataire de services. L'association DIABOLO organisera à partir de septembre les services périscolaires. Le personnel encadrant diplômé sera géré directement par cette association. Son activité principale est l'organisation de colonies de vacances. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter leur site Internet : www.diabolo.asso.fr



Par ailleurs, à partir de septembre, ces services passent en « accueil de loisirs périscolaires » permettant des aides financières de la CAF.



Présentation de l'équipe du centre de loisirs périscolaires :

Lucas, le directeur ; Ludivine, la responsable restauration et les animateurs, pour la 1ère période de la rentrée, Mélanie et Corentin. Pour dynamiser les activités proposées aux enfants, les animateurs tourneront à chaque période de vacances.

Ces changements n'ont aucune incidence pour les familles. Les modalités d'inscriptions et de paiement restent identiques.

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

- CAFE DES SPORTS: 11 RUE HENRI BARBUSSE, CORBIE-
- LE FORUM: 1 RUE DE LA REPUBLIQUE, VILLERS BRETONNEUX-
- CAFE DU CYCLE : 64 RUE JEAN MERMOZ, ALBERT
- BAR DE L'HOTEL DE VILLE : 4 RUE RAYMOND DE WAZIERES, ACHEUX EN AMIENOIS
- LA MOUSSE : 13B RUE JEAN RACINE, AMIENS

VERIFIER LA PRESENCE DU QR CODE SUR VOTRE FACTURE



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Dégradation des espaces publics

Depuis plusieurs semaines, nous intervenons sur l'aire de jeux située en face de la médiathèque.

- Régulièrement les grilles sont démontées.
- Les cordes du pont ont été brûlées.
- De plus, il est également constaté une utilisation non adaptée de ces jeux.



Nous faisons une fois encore appel à la vigilance et au civisme de chacun pour que de tels agissements cessent. Sachez qu'un signalement a été envoyé à la gendarmerie.

Pour rappel, à l'entrée de chaque aire de jeux, vous trouverez une plaque signalétique informant des règles d'utilisation.

Comptant sur votre civisme.

Rappel : Cambriolages et démarchages

Le démarchage à domicile en cette période estivale est courant. **Soyez attentifs !**

Si l'interlocuteur se présente sans aucun document validé par la mairie : ne le laissez pas rentrer, coupez court à la conversation et contactez les services de gendarmerie ainsi que la mairie pour signalement.

